

Histoire de l'éducation populaire 1815-1945

Colloque international, 18-19 juin 2015

Université de Lille 3, IRHiS (Institut de recherches historiques du septentrion - UMR CNRS 8529), Institut universitaire de France

Comité d'organisation : Carole Christen (Université Lille 3, IRHiS – Institut universitaire de France) et Laurent Besse (Université de Tours – IUT –, CETHIS)

Comité scientifique : Sylvie Aprile (Université Lille 3, IRHiS), Jean-Claude Caron (Université Blaise Pascal-Clermont Ferrand 2, CHEC), Jean-François Chanet (IEP de Paris, Centre d'Histoire de Sciences Po), Jean-François Condette (Université d'Artois, CREHS), Philippe Darriulat (IEP Lille 2, IRHiS), François Jacquet-Francillon (Université Lille 2, CIREL), Françoise Laot (Université de Reims, CEREP), Jean-Noël Luc (Université Paris-Sorbonne - Paris 4, CRHXIX), Claude Penetier (CNRS, CHS), Antoine Prost (Université Paris-Sorbonne – Paris 1, CHS), Rebecca Rogers (Université Paris Descartes - Sorbonne Paris Cité, CERLIS), Antoine Savoye (Université Paris 8, CIRCEFT)

De la création de la Société pour l'instruction élémentaire en 1815 à la fondation de Peuple et Culture en 1945, en passant par la Ligue de l'Enseignement fondée en 1866 à l'ouverture du premier Ceméa (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) en 1937, les objectifs et les acteurs de l'éducation populaire en France ont fortement évolué. Pendant cette période, cette dernière a été définie de différentes manières et, de plus, n'a pas signifié la même chose au cours d'une même période¹. Héritée des Lumières et de la Révolution française, la question de l'éducation, de l'instruction et de l'enseignement des « pauvres » est centrale au XIX^e siècle tant pour les philanthropes et que pour les réformateurs sociaux. Au cours de ce siècle, son histoire tend à se confondre avec celle de la mise en œuvre de la scolarisation primaire pour les enfants du peuple et des premières expériences de formation « morale », professionnelle et citoyenne des travailleurs – les ouvriers en particulier – par la création de cours du soir. Après l'instauration des lois dues à Jules Ferry, l'éducation populaire doit prolonger l'école et prendre en charge les jeunes sortis de l'école primaire et également les adultes. Mais l'histoire de l'éducation populaire n'est pas seulement une petite « annexe » de l'histoire de l'école. L'installation de « l'école républicaine » dans les années 1880 accentue la concurrence acharnée entre organisations laïques et confessionnelles – catholiques en particulier –, apparue dès les premières réalisations sous la Restauration, pour l'encadrement des activités post-scolaires destinées à la jeunesse populaire et aux ouvriers. Par ailleurs, sous la Troisième République, les initiatives privées des élites visant à « élever » le peuple tendent à être progressivement remplacées par des actions portées par des catégories intermédiaires et par des initiatives publiques dans une société qui se veut plus démocratique.

Les historiens ont longtemps abandonné l'étude de l'éducation populaire aux autres spécialistes des sciences humaines et sociales comme la sociologie, la philosophie et les sciences de l'éducation. Et la production mémorielle militante a durablement marqué l'historiographie de l'éducation populaire, participant parfois davantage à l'étude de ses représentations qu'à son histoire proprement dite : les discours contemporains sur l'éducation

¹ Françoise Tétard, « Vous avez dit éducation populaire ? Itinéraire chronologique », *Agora Débats/Jeunesse*, n°44, 2^e trimestre 2007, p. 74-88.

populaire contiennent de nombreuses références à des personnages – pères fondateurs –, institutions, lieux ou textes du passé et relèvent plus d'une généalogie que d'une histoire.

Ce colloque a pour ambition de faire un bilan, et de poursuivre et amplifier ces recherches dans une perspective historique, en les inscrivant dans une histoire socio-économique et également politique et culturelle. Les définitions de l'éducation populaire doivent être approfondies, les mises en œuvres selon les époques et ses relations avec d'autres entreprises (les institutions scolaires en construction, les mouvements de jeunesse) doivent être explicitées. Des comparaisons avec des expériences étrangères montreront l'universalité de l'éducation populaire avec parfois des chronologies décalées liées à des contextes nationaux spécifiques. Ce colloque réunira des historiens mais également des spécialistes d'autres disciplines (sciences de l'éducation, sociologie, philosophie, etc.). Plusieurs pistes pourront être explorées dans le cadre de ce colloque :

- Les fonctions de l'éducation populaire : l'instruction des enfants et des adultes, l'intégration sociale et professionnelle, l'émancipation politique (la citoyenneté), l'accès aux ressources du savoir et de la culture, l'accès aux loisirs culturels, sportifs et ludiques, etc.

- Les enjeux spécifiques, consensuels et conflictuels car parfois contradictoires de l'éducation populaire : sociaux (contrôle des « classes laborieuses », prévention des « fléaux sociaux », unité de la Nation, etc.), économiques (amélioration de la productivité des travailleurs), idéologiques (philanthropique, laïc, confessionnel, syndical, etc.), politiques (adhésion au régime républicain). Le lien entre la question sociale et l'éducation devra être particulièrement étudié.

- Les différents acteurs de l'éducation populaire : les initiateurs et promoteurs (les élites philanthropiques, patronales, les Églises – catholique et protestante –, les réformateurs sociaux, le monde associatif, l'État, les municipalités, etc.).

- Les publics de l'éducation populaire : quelles catégories étaient visées, touchées par les initiatives d'éducation populaire ? Le « peuple », les pauvres, les « classes laborieuses », les ouvriers, les prolétaires, les opprimés, les exclus, la jeunesse, les femmes, etc. ? Quels sont « les peuples » de l'éducation populaire ?

- Les méthodes (l'enseignement mutuel, la pédagogie, l'autodidaxie encadrée, etc.), les institutions (l'école, les universités populaires, les bourses du travail, etc.), les savoirs et secteurs (utilitaires et professionnalisants, sociaux et politiques, la lecture, le théâtre, le cinéma, le sport, l'hygiène, etc.).

Des discours, débats, propositions, expériences, et mouvements d'éducation populaire très variés, dans le temps et dans l'espace – en France et à l'étranger –, seront étudiés à la lumière de ces interrogations, avec le souci constant de les historiciser.

Les propositions de communication d'une page environ, accompagnées d'une brève présentation biographique, doivent être envoyées avant le 30 octobre 2014, aux deux adresses suivantes :

carole.christen@univ-lille3.fr

laurent.besse@univ-tours.fr

Notification d'acceptation : 15 décembre 2014

Colloque : jeudi 18 et vendredi 19 juin 2015, Université Lille 3